

**CONTROVERSE ENTRE LE FATIMIDE AL-MU'IZZ
ET L'OMEYYADE AL-NASIR, D'APRES LE «KITAB AL-MAJALIS
W-AL-MUSAYARAT» DU CADI NU'MAN (1)**

Le cadi Nu'mān est connu surtout pour ses traités de fiqh ismaélien, dont le célèbre «Da'ā'im al-Islām» (2). Mais il fut aussi historiographe et zélateur des califes fatimides de l'Ifrīqiya, en particulier d'al-Mu'izz (341/952 - 365/976) au service duquel il demeura jusqu'à sa mort, survenue au Caire en 363/974.

Sa relation des faits et gestes des Imams se présente sous forme de chroniques suivies, comme son ouvrage sur l'avènement du pouvoir fatimide au Maghreb, l'«'Ilīdīh al-Da'wa» (3), ou de compendium versifié comme la «'Urjūza Muḥīdāra» (4), défense et illustration des Imams chittes.

Mais, outre les ouvrages proprement historiques qu'il a consacrés à ses protecteurs - du Mahdī 'Ubaydallāh à Mu'izz - et dont la plupart sont perdus (5), le cadi Nu'mān nous a laissé une abondante relation des propos et des actes du dernier d'entre eux, intitulée «Kitāb al-Majālis w-al-Musāyārāt»; il s'agit d'une sorte de journal dans lequel Nu'mān enre-

1) Pour la biographie de Nu'man, voir

- Ibn Ḥallikān : Wafayāt, éd. I. 'Abbās, t. 5; notice 766.
- Brockelmann; G.A.L., S.I, p. 324.
- A. A. Fyze : introd. aux Da'ā'im al-Islām, le Caire 1969, p. 11.
- M. W. Mirza : introd. au k. al-'Iqīyār, Damas, 1975 p. XXVII.
- F. Dachraoui : introd. au K. 'Ilīdīh al-Da'wa, Tunis 1975, p. 21.
- Fakī. Chabbouh, Yalaoui : introd. au K. al-Majālis w-al-Musāyārāt, sous presse à Tunis.

2) Édité au Caire par Asaf. A. Fyze en 1952-1962, en deux volumes.

3) Édité par Wīlād al-Qāḍī à Beyrouth en 1970 et par notre collègue F. Dachraoui à Tunis en 1975.

4) Édité par Ismā'īl Qurbān Ponawala à Montréal en 1970.

5) La liste dressée par Ponawala en vue de l'édition comporte 61 titres.

gistre, au gré des circonstances, les propos tenus par le calife au cours des séances d'endoctrinement - les célèbres *Majālis al-Ḥikma* - ou simplement au cours de promenades ou de sorties - *Musāyarā* - pendant lesquelles le cadî accompagnait son maître. Ces propos peuvent être des souvenirs rapportés par Mu'izz - ou par l'auteur lui-même - sur le gouvernement d'al-Manṣūr, voire des deux premiers califes, al-Mahdī et al-Qā'im, ce qui nous donne quelques aperçus sur la personnalité de ces califes, sur les séditions qu'ils eurent à affronter et aussi sur les conflits internes qui surgissaient au sein même de la dynastie.

Cependant le livre est loin d'être un ouvrage de pure historiographie; les exposés doctrinaux sur la légitimité fallimide, sur la prééminence des Imams, sur leur rôle exclusif dans l'interprétation des préceptes de la foi, y abondent, ainsi que des points touchant à des domaines divers, tels que la langue (1), la grammaire (2) l'hétérodoxie de *Jāhiz* (3) et des Mu'tazilités en général (4) l'esprit inventif de Mu'izz (5) ou les vertus du sabre *Dhū-l-Faqār* (6).

Néanmoins l'historien du Maghreb peut y trouver des renseignements substantiels sur la période ifrîqienne de la dynastie fallimide, dans ses rapports avec les puissances du moment, telles que les dynasties concurrentes de Bagdad et de Cordoue et l'empire byzantin, ainsi qu'avec les révoltes berbères animées par l'intransigeance kharijite et encouragées par les Omeyyades d'Espagne; il aura ainsi une relation détaillée - encore qu'imprécise - sur la capture d'Ibn Wāsūl l'onil-calife de Sijilmāsa et sur sa détention à Manṣūriyya (7), sur les velléités de Mu'izz de secourir la Crète assiégée par les Byzantins et sur les ambassades byzantines à Kairouan (8); il y trouvera aussi d'amples échos sur l'antagonisme - au

1) V. chap. 5: le mot *Qaḍā'*, chap. 6: *Burhān*.

2) Chap. 5 à propos de *Ṭa'ib*.

3) Chap. 12.

4) Chap. 4.

5) Notamment son invention du stylographe (ch. 15) et d'une cage - exposition pour Ibn Wāsūl la révolte vaincu (ch. 19).

6) Chap. 4.

7) Chap. 20. Ce texte a été étudié par F. Dachraoui in *Cahiers de Tunisie*, 1956.

8) Chap. 21, textes analysés également par F. Dachraoui, C. T. 1959.

sein des soutiens de la dynastie - entre les Kutāma et les officiers slaves tels que Jawhar (1) et sur la prééminence absolue reconnue aux Kutāma par les Imams. Dans un autre ordre d'idées, il relèvera nombre d'indications intéressantes sur l'Ifrīqiya sous le pouvoir chiite, sur la résistance de la société malékite de Kairouan aux innovations du rituel ismaélien : par exemple, l'interdiction de se lamenter sur les morts et, par extension, la chasse aux pleureuses professionnelles (2); ou encore, sur les gestes spectaculaires de Mu'izz pour se concilier la population sunnite, comme l'ordre de circoncire tous les enfants de l'empire à l'occasion de la circoncision de ses propres enfants (3); on y trouve aussi des renseignements sur les grands travaux entrepris par les califes : adduction des eaux de 'Ayn 'Ayyūb (4), aménagement des arsenaux du Sahel (5), construction des palais du Dār-al-Baḥr et du Qasr al-Zujāj (6); sans oublier des propos inattendus, comme le pouvoir curatif de fruits importés de Salamiyya (7) ou les vertus de telle variété automnale de pommes (8).

* * *

Au nombre des indications de caractère historique figure une longue controverse épistolaire entre al-Mu'izz et al-Nāṣir qui occupe deux chapitres environ sur les 28 chapitres de l'ouvrage (9); le point de départ en est l'incident naval qui mit aux prises un navire andalou revenant d'Orient et une barque portant une dépêche de Sicile en Ifrīqiya (10); les Espagnols s'emparent des messages, désarment le navire et abandonnent les occupants sur l'île (la Sicile ?); Mu'izz, furieux, charge le gouverneur de Sicile, al-Ḥasan b. 'Alī al-Kalbi, de laver cet affront; ce sera le raid d'Almeria : les navires espagnols — dont le navire corsaire — sont incendiés, l'arsenal saccagé et la ville pillée.

1) Chap. 11 et 28.

2) Chap. 3 et 27.

3) Chap. 28.

4) Chap. 15.

5) Chap. 27.

6) Chap. 15 et 28.

7) Chap. 13.

8) Chap. 28.

9) Une partie du 6e, tout le chapitre 7 et la première moitié du 8e, en tout 73 feuillets du ms de la Bibliothèque 'Azaliyya de Hayderabad-Deccan. Signalons que le titre n'a pas été publié jusqu'à présent, hormis quelques extraits édités ou analysés par divers auteurs de monographies sur les Fatimides.

10) Le caḍī Nu'mān, selon son habitude, n'en indique pas la date; 'Ibn al-Aḥir, VI, 349 situe l'incident en 344, 'Ibn 'Ishāq, II, 321 ne cite que la riposte omeyyade et la situe en 345/954; Lévi-Provençal, II, 108, indique la date 344/955.

Al-Nāṣir décide de se venger : il demande, dit Nu'mān, l'assistance du tyran des Rōma, c'est-à-dire Constantin VII Porphyrogénète et lance sa flotte sur les côtes ifrīqiyennes. Cependant les Byzantins, prudents, proposent à Mu'izz une longue trêve; le calife consulte ses conseillers qui le poussent à accepter pour concentrer son effort sur l'Omeyyade; Mu'izz se récrie : combattre des musulmans et ménager des mécréants, jamais! il attaque la Calabre et détruit la flotte chrétienne dans le détroit de Messine (de Reggio selon la toponymie de l'époque) (1), en dépit du concours de la flotte omeyyade (venue au rendez-vous fixé par les Byzantins). Mu'izz, vainqueur, peut consentir à la trêve proposée, surtout qu'elle est assortie d'un lourd tribut et de la libération « chaque année d'un contingent de prisonniers des pays d'Orient » (2).

Al-Nāṣir à son tour demande une trêve, mais en usant d'intermédiaires :

« Il envoya secrètement, dit Nu'mān, un émissaire qui rédigea des messages présentés comme émanant de dignitaires omeyyades à l'intention de dignitaires de la cour de Mu'izz ».

... فدى رسولاً من قبله كتب كتباً على لسان بعض رجاله إلى بعض رجال أمير المؤمنين (ج 6 ورقة 276) .

Le messager se présenta ensuite lui-même à l'imam pour répéter de vive voix les arguments employés par l'Omeyyade pour appuyer sa demande de trêve, dont le principal est la nécessité de s'unir contre l'ennemi commun, les Byzantins.

Ici, le manuscrit présente une lacune qui correspond apparemment au début de la réponse du Fatimide, et le texte passe à l'argumentation, placée directement dans la bouche de Mu'izz, pour refuser la trêve :

1) Ibn al-Athir, VI, 351 relate la rade succinctement sans indiquer de lieux et précise que l'amiral fatimide était Hasan al-Kalbi.

2) Mu'izz est présenté par Nu'mān comme défenseur de tous les musulmans, même ceux qui ne sont pas sous sa juridiction. Cette trêve fut conclue en 346/957; cf. Dachraoui : Le califat fatimide au Maghreb, thèse sous presse, p. 313.

- Nous ne saurions cesser les hostilités contre un allié des mécréants,
 - un imposteur qui usurpe le titre de calife-émir des Croyants alors
 que même ses ancêtres n'ont pas osé se parer de ce titre (1).

- au surplus, un rejeton du clan des 'Abd Šams dont l'hostilité aux
 Gens de la Maison (Hāšim = Fatimides) est connue de temps immémorial
 et dont les chefs ont été maudits et exilés par le Prophète notre aïeul (2).

Puis Mu'izz charge le destinataire des messages omeyyades de rédiger une réponse énergique à l'intention de son correspondant andalou et renvoie l'émissaire avec la réponse.

Effrayé par ces menaces, aux dires du cadī, al-Nāšir revient à la charge: il envoie encore deux émissaires, munis de lettres, mais sans écrire directement à Mu'izz, la correspondance se faisant toujours entre dignitaires des deux cours, dignitaires inconnus, car le cadī Nu'mān omet de citer les noms et les dates :

«L'émissaire reparti, muni de la missive et de la réponse; le misérable (al-Nāšir) tomba dans l'affliction, et la peur s'empara de lui. Il renvoya l'émissaire avec des paroles agréables et rédigea une réponse à l'intention de l'homme à qui il avait envoyé le premier message sous la signature d'un homme de son entourage; dans cette réponse, il adoucit son propos et prêcha la raison, essayant d'inspirer la pitié et prenant des engagements, après avoir pris conseil, dit-on, de ses ministres et secrétaires avant de rédiger cette lettre dans laquelle il exposa ses arguments et dont il chargea son envoyé.

«Mais il le fit suivre par un autre messenger porteur d'une lettre pour ce correspondant à qui il avait fait écrire (la première fois) et pour d'autres personnes, dans laquelle il faisait dire que ce message (3) était un faux dont leur maître (al-Nāšir) n'avait aucune connaissance et qui ne tradui-

1) Rappelons que c'est Abderrahman III qui, le premier en Espagne, se proclama calife, 17 ans après son avènement et prit le titre de al-Nāšir; cf. Lévi-Provençal, II, 110.

2) Allusion à al-Hakam b. Abū l-'Ās et à son fils Marwān - ancêtre des Omeyyades de Cordoue - bannis de Médine pour leurs manœuvres souterraines contre Muḥammad.

3) Il s'agit de la lettre aux termes adoucis.

essait nullement sa pensée, ajoutant que ses rédacteurs l'avaient écrit dans un souci de conciliation (1).

«Le messager communiqua à l'Emir des Croyants (Mu'izz) la teneur du message conciliant qui lui avait été confié et remit la lettre à son destinataire.

« [Sur ce] arriva le deuxième émissaire, porteur de l'autre missive; celle fut remise à l'Emir des Croyants et lue devant lui en notre présence; elle était tissée de reniements, de perversions et d'interprétations fausses, et toutes choses que je montrerai.

«Mu'izz nous la commenta article par article, démontrant la fausseté et la malveillance de [son auteur]; puis il renvoya le messager avec, pour toute réponse, ces simples mots : ce sont les actes effectifs, dit-on, qui vous édipeignent [à vos adversaires], et non point les menaces; et, dans sa réponse au monarque byzantin, al-Mançûr - que le salut soit sur lui! - écrivait : quand les armes parlent, la plume se tait !

«Il ordonna au destinataire de la lettre de ne pas y répondre par le plus petit mot ; et le messager s'en retourna dépité.

«Mu'izz donna ensuite l'ordre d'organiser une expédition vers le Maghreb afin d'en chasser les partisans des Omeyyades; une fois que l'armée aura nettoyé les territoires sous son pouvoir, elle traversera la mer pour couper le mal [omeyyade] à la racine et exterminer ces ennemis jusqu'au dernier, avec l'aide et le pouvoir de Dieu!»

وانصرف الرسول بالجواب والكتاب : فوق البانس في المكره واستول عليه الحرف فرد الرسول بكلام (ص 282) لطيف وكتب الجواب الى الذي كتب اليه اولاً على لسان بعض رجاله بما الان فيه القول ، وسدد واستمطف وتواعد بعد ان جمع - فيما يقال - وزراءه وكتابه لتأليفه ، واحتج بزعمه فيه وانفذه مع الرسول ، واتبعه برسول آخر بكتاب الى ذلك المكتوب اليه وغيره [يقول] ان ذلك الكتاب مفتعل وأنه لا علم عند صاحبهم به ولا هو عن رأيه ، ليهيئوا الأمر .

1) l'expression est lacunaire dans le ms. et nous avons établi le texte de cette dernière phrase selon le sens général du texte, qui vise à prouver la duplicité d'al-Nâsir.

فخاطب الرسول أمير المؤمنين عليه السلام بالحطاب السهل الذي أرسل به ودفع الكتاب الى الذي أرسل اليه . وجاء الرسول الثاني بالكتاب الآخر فدفع الى أمير المؤمنين عليه السلام وقرى علينا / بين يديه . وفيه من التناير والفساد وسوء الترجية ما سنذكره . وجعل المز عليه السلام يحتج لنا على كل فصل منه ويبين لنا عواره وفساده . فصرف الرسول بلا جواب منه سوى أن قال له : قد قيل أن الصدق ينبيء عنك لا الوعيد ، وكتب المنصور عليه السلام الى ملك الروم : اذا نطق السيف سكت القلم . وأمر الذي ورد عليه الكتاب أن لا يجيب عنه بحرف ، وانصرف الرسول خائبا . وأمر بتجهيز الجيوش الى أرض المغرب لتتبع كل من مال الى بني أمية بالقتل واجتياحهم عن جديد الأرض . فاذا طهرها الله منهم فيما والاه من البر جهزهم اليهم ان شاء (ص 283) الله في البحر لقطع دابرهم واصطلامهم عن آخرهم بحول الله وقوته .

Nu'mân clôt le sixième chapitre en rendant grâces à Dieu d'avoir décidé Mu'izz, par le biais de ces voltes-faces d'al-Nâsir, à entreprendre des opérations au Maghreb (ce sera la grande expédition de Jawhar en 347-48/958-59) et peut-être aussi en Espagne.



Au début du chapitre 7, Mu'izz démontre à ses dignitaires qu'il est inutile de faire une autre réponse à al-Nâsir, parce que celui-ci n'avait pas du tout l'intention de revenir à la raison et qu'il voulait seulement, en prolongeant la correspondance, gagner du temps.

Cependant, il se met en devoir de réfuter, point par point, les arguments contenus dans la lettre du premier messenger (1), selon la technique de la munâzara (dialectique de la thèse et de son antithèse) : après un résumé - ou un bref extrait - de l'argumentation de l'adversaire, vient le détail de la réfutation, qui est souvent longue. Mais au préalable, Nu'mân place dans la bouche de Mu'izz un rappel des événements qui ont déclenché les hostilités entre les deux dynasties rivales, ce rappel venant en réponse à un argument de Nâsir (2) : la guerre est cruelle, cessons d'exposer des musulmans à la mort.

1) Il s'agit toujours de la lettre conciliante.

2) Nous ranoçons, par commodité, à l'article al - devant le nom des deux califes; d'autre part, nous avons jugé préférable de ne traduire que les extraits prégnants de la controverse, en faisant suivre les passages traduits de leur texte arabe.

Mu'izz : Les musulmans constituent la communauté de Muḥammad, mon aïeul : c'est à moi de prendre soin de leurs vies et de leurs intérêts. D'autre part, ta sollicitude à leur égard est mensongère, puisque tu t'allies à notre ennemi commun (le Byzantin) et que tu ordonnes des incursions conjointes contre les territoires musulmans de l'Afrique et du Maghreb.

Le vrai défenseur de l'islam, c'est moi, qui ai refusé les propositions byzantines de paix, qui ai défilé leur flotte et leur armée, en leur imposant un lourd tribut ainsi que la libération de prisonniers d'Orient.

Nāṣir : L'incursion de ma flotte ne devait toucher que Mahdia.

Mu'izz : Tu reconnais donc les intentions belliqueuses, pour lesquelles tu as requis le concours de la flotte byzantine; mais qui a commencé les hostilités ? nous-mêmes, nous ne voulons que châtier ton navire-corsaire. Quant à votre attaque contre Mahdia, vous en êtes revenus, battus et honteux, comme tes ancêtres le jour du Fossé (1).

Nāṣir : Vous nous maudissez dans les prières.

Mu'izz : Nous ne faisons que répondre aux malédictions que tes ancêtres faisaient prononcer contre Ali, et aux tiennes propres que tu fais dire contre nous du haut de tes chaires (2). Du reste, la malédiction contre vous est ancienne, puisqu'elle date du Prophète (3).

Le *cadi* Nu'mān, après cette exposition, dissèque le contenu de la lettre d'al-Nāṣir; il en extrait seize points qu'il traite successivement, selon la méthode dialectique dont nous venons de parler, mais en donnant toujours la parole à Mu'izz pour la réfutation des thèses de son adversaire (4).

1) Allusion au siège de Médine par la coalition qurayyite conduite par 'Abū Sufyān, éponyme des Omayyades.

2) Ibn 'Idhārī, II, 220, situe le commencement des imprécations publiques contre les Fatimides en 344/955; cette campagne serait donc consécutive à l'attaque d'Almería.

3) Mu'izz utilise les deux acceptions du mot *da'na* : malédiction et bannissement.

4) Nous numérotions les seize points de la réfutation dans l'ordre où l'auteur les cite; les sous-titres se réfèrent principalement à l'argumentation d'al-Nāṣir.

1- Orgueil et vanité de Mu'izz

Nâsir se gausse de l'orgueil de Mu'izz qui, dit-il, se décerne beaucoup d'éloges dans sa lettre.

Mu'izz répond que cette lettre émane de l'un de ses hommes, ce n'est donc pas lui qui fait montre d'immodestie; et quand cela serait, il n'y aurait rien d'étonnant : ne sommes-nous pas les héritiers de Muḥammad?

Mu'izz lit ensuite, dit l'auteur, quelques extraits de la lettre de Nâsir qui prouvent qu'il fait grand cas de lui-même; il reproche donc aux autres un défaut dont lui-même n'est pas exempt; ce n'est du reste pas la seule contradiction de sa lettre; c'est pourquoi nous n'avons pas daigné lui répondre :

«Il eût suffi de lui renvoyer son rouleau en lui signalant que la réponse à tel passage se trouve dans tel passage et ainsi de suite jusqu'au bout du message. Et dire qu'il a battu le rappel de ses secrétaires et ministres pour délibérer des termes de cette lettre qui représente donc la quintessence de leurs propositions! et il ne s'est même pas aperçu que ses développements se contredisaient l'un l'autre, parce qu'il est incapable de sagacité et de bon entendement, tout occupé à assouvir ses bas penchants...»

... لو رأينا الجواب عنه لدرجناه وردتناه انى كاتبه وقلنا له : جواب فصل كذا من كتابك فصل كذا ، حتى نأتى عليه ... هذا مما قيل لنا انه جمع كتابه ووزاه فيه ، ثم اختار من كلامهم ما جمعه ، ولم يدر ان بعضه لبعض نقض بسوء تمييزه وبعد (ص 299) فهمه وشغله بما هو فيه من معاصيه ...

2- Puissance économique des Omeyyades

Nâsir se prévaut de ses richesses et de l'abondance des ressources qu'il a héritées de ses pères.

Mu'izz : il nous fait grief de nous enorgueillir d'appartenir à la lignée de Muḥammad, mais il ne craint pas de faire cas de ressources qu'il a volées

et de trésors extorqués. Du reste, à quoi servent ces richesses sinon qu'à lui procurer de viles jouissances, parmi les ivrognes et les débauchés ?

3 - Déférence coupable à l'égard des chrétiens

Nâsir : Battus sur mer par les Byzantins, mais soucieux avant tout de nous combattre, vous avez consenti à une trêve imposée par votre vainqueur, lui laissant même les prisonniers musulmans qu'il avait faits dans vos rangs.

Mu'izz : Calomniez ! Qui prétend que les Byzantins nous ont battus ? Peut-être ce traître menteur fait-il allusion à l'incident du bateau-transporteur (1) qu'ils arraisonnèrent [au large de leurs côtes] et qu'ils durent nous restituer ? Bien au contraire, c'est nous qui, après avoir détruit leur flotte, leur avons imposé nos conditions, dont celle de nous remettre des prisonniers des territoires d'Orient, tout en refusant de leur restituer leurs propres ressortissants.

« Ce traître n'a-t-il donc point honte de tant de mensonges et de calomnies ? Mais a-t-il eu honte de tares plus indignes que les vices scandaleux et les péchés infâmes par lesquels il s'est rendu célèbre et dont l'écho court le monde ? Comme celle d'avoir des « amants — en disant cela, Mu'izz baissait la tête, détournant les yeux tant sa gêne d'en parler était grande — J'avais rapporté à cet émissaire une anecdote de ce genre concernant le fils de ce dépravé — celui qui doit lui succéder (2) — il l'en a disculpé en disant : « Monseigneur, c'est à son père qu'on attribue ces mœurs ! Nous ne voulons d'autre preuve de sa dépravation que le témoignage de cet homme qui est son fidèle et son messager. »

أفما يستحیی هذا الحائن من الكذب والتوریه ؟ ولكنه ما استحیی ما هو
أخزى له من ذلك من العیوب الفاضحة والآثام القبیحة التي اشتهر بها واستغاض
عنه الحبر فیها ، من أنه یؤتی فی نفسه - یقول ذلك المز عليه السلام مطرقا

1) Peut-être s'agissait-il d'un navire transportant du bois de Sicile pour les arsenaux fatimides.

2) Il s'agit d'el-Hakem II el-Mustansir.

مرضا بوجهه استحياء، من ذكره - (قال) ولقد قلت لهذا الرسول قولا في ابن هذا الفاسق المنسوب الى عهده اردت به هذا المعنى ، فقال لي محتجا : إنما يقال هذا يا مولاي في ابيه ! فكفى بما لم ينف ذلك عنه ولية ورسوله .

4 - Prosperité des industries andalouses

Nāṣir s'enorgueillit des tissages andalous qui fabriquent en soieries, brocarts et vêtements [de luxe] de telles variétés et en telle abondance qu'il n'éprouve plus le besoin d'en importer d'Orient.

Mu'izz : «Avez-vous entendu parler d'un [monarque] qui se fait gloire «de ses tisserands? Si cela était un sujet de fierté, nous nous glorifierions des variétés de širāz aux tissus éclatants et aux «dessins admirables que nos captifs et captives chrétiens fabri- «quent [dans nos ateliers...] Mais les gens sensés ne tirent pas «vanité de choses pareilles; bien plus, un pays où les tisserands «et autres artisans constituent la majorité de la population, tom- «be en décadence, comme disait l'Egyptien au Yéménite, pour «rabaisser ses compatriotes : les habitants du Yémen ne sont «que tisseurs de capes (burd), tanneurs de peaux ou montreurs «de singes.»

ما سمعنا احدا يدعى عقلا . يفخر بالحاقة ! ولو كان ذلك ما يفخر بمثله .
 لكان عندنا من الطراز انواع الاعمال البديعة والصنعة المحيية لا يشك من رآه
 انه ما رأى مثله ما يعمله عبيدنا الذين آفاه الله عز وجل بهم علينا من سبى
 الروم بأسيافتنا دون من فخر هو بمثله من سائر ازرعايا . ولكن مثل هذا لا
 يفخر به ذوو العقول . بل الحاقة وأهل الصنائع اذا كانوا أغلب على أهل بلد
 نقضوا بهم ، كما قال المصري لليمانى : إنما أهل اليمن بين حائك برد ودابغ
 جلد ، وسائس قرد ، قدمهم بذلك .

5- La légitimité de 'Alī

Nāṣir appelle la miséricorde divine sur Ali et ajoute que le pouvoir qui lui fut dévolu (1) fut acquis par des manœuvres cauteleuses.

1) Après l'assassinat de Othman.

Mu'izz relève la distorsion entre le comportement de Nâsir et celui de ses ancêtres à l'égard de 'Ali : s'il lui reconnaît aujourd'hui du mérite au point de prier Dieu pour lui, il devrait en toute logique maudire ses propres aïeux qui avaient institué les imprécations publiques contre Ali.

Mu'izz dresse ensuite un parallèle entre Ali, seul prétendant légitime, et ses prédécesseurs :

'Abū Bakr : Les Anṣār entrèrent en lice contre lui [pour le pouvoir], et beaucoup de Compagnons ne le reconnurent pas [comme calife] jusqu'à leur mort.

Omar : Tout le monde adjura 'Abū Bakr de ne pas désigner, pour lui succéder, un homme aussi brutal.

Othman : S'il y eut consensus, ce fut pour le tuer, non pour l'être.

Mu'āwīya : Il ne se déclara contre Ali que parce que celui-ci refusa de le maintenir à la tête de la Syrie.

Ne parlons pas de vos ancêtres directs, c'est-à-dire la branche marwanide : on sait que Marwan le Relégué ne dut d'être élu au rassemblement d'al-Jābiya (1) qu'à son grand âge, brandi comme un argument de compétence et de sagesse; c'est ainsi qu'eut lieu la spoliation de Mu'āwīya b. Yazīd (2).

6- L'usurpation marwanide

Nâsir, parlant de Mu'āwīya, appelle sur lui la miséricorde en l'appelant : l'Emir des Croyants Mu'āwīya.

En lui conférant un tel titre, commente Mu'izz, tu reconnais la trahison de tes propres ancêtres qui ont dépossédé les descendants de Mu'āwīya, et l'ont ainsi légué un pouvoir usurpé.

1) L'élection de Marwān b. Ḥakam - au détriment de Mu'āwīya II - à l'assemblée omeyyade de Jābiya est relatée par Ibn al-Athīr, III, 326.

2) La branche marwanide remplaça ainsi la branche sufyanide.

7- La mise à mort d'Abū 'Abdallah le dā'i

Nāṣir rappelle l'exécution d'Abū 'Abdallah, après qu'il eut réussi à implanter le pouvoir chite, et dénonce l'ingratitude du Mahdi.

Cet ignare, répond Mu'izz, ne connaît pas les vraies raisons de cette mise à mort, notamment le rôle néfaste de son frère 'Abū-l-'Abbās; il ne sait pas non plus que le Mahdi voulait l'épargner - par reconnaissance pour ses services - bien qu'il se fût rangé aux vues de son frère lorsqu'il vit le pouvoir lui échapper.

«D'autre part, ce débauché [Nāṣir] ne distingue pas entre deux genres d'exécution : celle que l'on ordonne par ressentiment, vengeance et tyrannie ; et celle qui n'est que talion, [châtiment] *adū* et purification.»

وهذا الفاسق لا يدري ما أوجب قتله ولا كيف كان سببه ولا يعلم حال
القتل الذي هو سخط وانتقام وقهر، من حال القتل الذي هو قصاص وواجب
رطهر .

Mu'izz assimile ensuite le châtiment infligé au dā'i félon aux peines infligées par Dieu à ses prophètes, ou par Muḥammad aux musulmans coupables d'avoir transgressé les lois divines, et, ce, en dépit de sa clémence et de sa miséricorde; il cite longuement versets et hadiths pour justifier l'exécution légale, pour aboutir à l'argument initial : Nāṣir ne connaît pas les vraies raisons de l'exécution du dā'i.

«Par contre, il sait que l'esclave qui organisa l'évasion de son maître [et son voyage] d'Orient en Espagne (1), en risquant sa propre vie pour le conduire jusqu'à cette contrée, cet esclave eut la main tranchée et fut mis à mort [par son maître et obligé] parce que, lors de l'arrivée en Andalousie, il l'avait gilié un jour, en apercevant des agents du pouvoir en place, pour leur faire croire qu'il [le fugitif] était son esclave, tout cela pour assurer son salut.

1) Il s'agit vraisemblablement d'Abderrahmān I (al-Dākhil) et peut-être de son affranchi Badr. Ni Ibn 'Idhārī, I, 40-41, ni Ibn 'al-'Athīr, IV, 360, ne parlent de ce châtiment; Lévi-Provençal, Espagne, I, 91 seq. ne parle que d'une disgrâce passagère de Badr, bien après l'accession de son maître à l'émirat de Cordoue.

«Il était loisible à celui qui critique ce qu'il ne sait pas, de critiquer dans le comportement de ses ancêtres ce qu'il sait fort bien; il arrive que le précepteur ou le gouverneur corrige pour une vétille des jeunes princes dont il a la charge; quand l'un d'eux accède au pouvoir, il manifeste sa reconnaissance à son maître pour les coups et les corrections qu'il lui avait infligés dans le but de lui inculquer le sens de ses devoirs. Que dire alors de quelqu'un qui n'a fait un tel geste [gifler son maître] que pour préserver la vie de celui avec lequel il se comportait ainsi et le sauver de la mise à mort, qui l'a sauvé effectivement et l'a mené au trône après s'être entièrement consacré à lui, et à qui, en retour, on coupe la main et ôte la vie!»

ولكنه يدري أن العبد الذي حرب بجده الداخل إلى الأندلس من المشرق وخاطر بنفسه فيه حتى أصاره إلى المصر الذي صار إليه قد قطع يده وقتله من أجل أنه لطمه يوماً في حين مجيئه به ، وقد رأى بعض رجال السلطان ، ليوصهم أنه عبده ، وأراد بذلك نجاته .

فكان لهذا المنتفد ما يجمله ، أن ينتقد على سلفه ما يدويه ويعرفه . وقد يكون المؤدب والقيم على أولاد الملوك (ص 320) يؤدبهم ويضربهم في الأمر البسير ثم يصير من يصير منهم بعد ذلك إلى الملك فيوقى حق مؤديه والقيم عليه الذي كان يضربه ويؤدبه لا يقبض عليه من الواجب . فكيف بمن كان إنما أراد بما فعله حياة من فعل ذلك به واستنقاذه من القتل فاستنقذه من ذلك وأصاره إلى الملك وبذل نفسه فيه فيكون جزاءه أن تقطع يده ويقتل ؟

8 - Recensement des forces en présence

Nâsir énumère les troupes et les forces qu'il peut aligner [contre les Fatimides].

Quelle imprudence! remarque Mu'izz, il nous donne l'état de ses armées et nous aide ainsi à fixer le nombre de soldats que nous alignerons contre lui, quand nous lui ferons la guerre !

9 - Vertus comparées de l'Ifriqiya et de l'Andalousie

Nâsir, parlant de l'Ifriqiya :

«Elle n'est peuplée que de Berbères grossiers à l'idiome rude, incapables de finesse.»

وانما بها بربر اغنام لا يبيرون شيئا .

Mu'izz : «Les fuqahs de votre pays n'ont acquis leur savoir qu'auprès des savants de l'Ifriqiya et [au demeurant] les ouvrages de ceux-ci sont toujours étudiés et commentés chez vous...

« [Au contraire] l'ignorance caractérisée, la stupidité apalente et l'effronterie marquée, tout cela est attribué aux Andalous [qui sont les plus] proches des Rûm (= Chrétiens, Byzantins) par le caractère, le comportement, l'accoutrement, l'aspect et les préoccupations ; du reste, ils font partie de leur vengeance.

«J'ai vu beaucoup d'auteurs qui ont composé des ouvrages sur les pays et sur leurs habitants; il sont unanimes à déclarer que l'intelligence, la sagacité, le savoir et la délicatesse caractérisent en premier lieu les Iraqiens ; viennent ensuite les habitants de l'Ifriqiya; puis ils ont classé les autres contrées mais ils n'ont pas cité l'Espagne...»

فلم ير الجاهل ائتمه الذين هم فيما يزعمون فقهاء اهل بلده ، وانما اخذوا علمهم اكثره عن كان بافريقية (ص 324) وكتبهم الى اليوم في ايديهم . والجهل اذا نعت والحق اذا وصف والرقاعة اذا نزلت فانما يضاف ذلك الى اهل الاندلس اشبه الناس طباعا واشلاقا وزيا ومنظرا وهما باهل الروم ، وهم منهم . وقد رايت كثيرا من الف الكتب في البلدان وذكر احوال اهلها . فكل قد اجمعوا على ان الذكاء والفطنة والعلم والرقاة في اهل العراق ، ثم بعدهم في اهل افريقية ، وذكروا سائر البلدان ، وما ذكروا الاندلس في الذاكرين .

Mu'izz fait remarquer enfin que ces Berbères que Nāṣir rabaisse se débarquent chez lui que dans la louable intention de combattre les chrétiens ; c'est donc grâce à eux qu'il se maintient sur le trône.

10- La liberté de rites en Espagne

Nāṣir affirme qu'il a laissé toute liberté aux gens de son pays de suivre le rite qu'ils se sont choisi, et que, du fait de cette liberté, beaucoup de gens sont venus se fixer en Andalousie.

Mu'izz : C'est parce qu'il [Nāsir] les laisse agir à leur guise en matière de religion, en contrepartie de leur indulgence pour ses turpitudes, car il n'a d'autre quête que celle des biens éphémères d'ici-bas.

«Quant à ses allégations concernant des gens [d'ici] qui ont émigré dans son pays, nous ne connaissons personne qui l'ait fait dans le but d'acquérir un savoir ou de quêter une aïol. [En réalité,] ils n'ont émigré chez lui que parce qu'il permet de boire du vin et d'afficher leurs turpitudes, et qu'il justifie par leur comportement sa propre dépravation. [car,] es'ils les censurait, il devrait se censurer lui-même.

«S'il trouve dans le mouvement de ceux qui vont dans son pays un motif de gloire, nous, [de notre côté], nous ne connaissons aucun village - et à plus forte raison aucune ville où prêche (1) - depuis le Maghreb Extrême jusqu'aux confins de l'Orient, qui n'ait son contingent d'Andalous émigrés et fixés ; et beaucoup d'entre eux déclarent qu'ils ont fui leur pays à cause des péchés qui s'y commettent publiquement, ne voulant pas s'exposer à la colère de Dieu.»

واما ما ذكره من نزع من نزع الى بلده فما علمنا احدا نزع اليه لعلم ياتروه ولا لدين يطلبه . وما نزع من نزع اليه الا لا اباح لهم من شرب الخمر والمجاهرة بالمعاصي وجعل ذلك سببا (ص 327) لمجاهرته هو بذلك . ولو انكر ذلك على غيره لوجب ان ينكره على نفسه . على انه ان عد من نزع اليه فخرا . فانا لا نعرف قرية من القرى فضلا على المتابر والمدن من اقصى المغرب الى ما يقرب من المشرق الا وفيها طائفة من اهل الاندلس قد نزحوا اليها ووطنوا بها . وان كثيرا منهم ليذكر ان الذي نزع به خوف سخط الله لما رآه من اظهار المعاصي ببلده . فخرج هاربا بذلك بنفسه .

Du reste, les hommes se déplacent souvent d'un pays à un autre, de tout temps et en tout pays; et celui qui en infère que le pays où l'on va est meilleur que celui d'où l'on vient, devrait en toute logique, déclarer

1) - Nous traduisons ainsi le mot (mandābir) qui semble désigner les mosquées-cathédrales où l'on prononce le sermon du Vendredi.

que le village où le Prophète a exilé son aïeul est plus noble que la ville sacrée d'où il l'avait chassé (1).

11 - Les formules de vénération pour les Fallimides

Nâsir : Vos zélateurs appellent sur vous la bénédiction divine par les mêmes formules que pour les prophètes.

Mu'izz : A la stupidité on répond par le silence. La formule incriminée (Salât 'alâ : la bénédiction sur...) possède un sens littéral et un sens métaphorique, ce que notre adversaire ignore. C'est pour cela que nous n'avons pas daigné lui répondre. Ses propres docteurs (ceux de la Sunna) rapportent le hadith du Prophète sur la formulation de la «salât» sur lui : «Dieu, bénissez et glorifiez Muḥammad et la Famille de Muḥammad, comme vous avez béni et glorifié Abraham et la Famille d'Abraham!» Or, ne sommes-nous pas la Famille de Muḥammad? Il est donc légitime que l'on demande à Dieu de nous bénir, du fait même du témoignage conjugué du Coran et du Hadith.

Mu'izz extrapole ensuite l'argument : si vous nous accusez d'avoir usurpé une formule qui appartient aux prophètes, vous-mêmes vous avez usurpé un titre qui ne vous appartient pas et que vos prédécesseurs n'ont pas osé s'attribuer.

«...Pourquoi se fait-il appeler Emir des Croyants, alors que ce titre n'a été porté ni par ses prédécesseurs qui ont gouverné l'Espagne, ni par ses pères, ni par lui-même durant une bonne partie de son règne? Qu'est-ce qui l'a porté à une telle décision? Lui et ses ancêtres étaient-ils dans l'ignorance d'un droit, qu'il aurait, lui, reconnu après une si longue méconnaissance? Dans ce cas, qu'il atteste de cette impéritie, contre eux et contre lui-même! Si au contraire, c'étaient ses prédécesseurs qui étaient dans le vrai, alors, lui, l'ignare, en agissant à leur rencontre et en s'arrogeant [ce titre], il s'est attribué une dignité qui ne lui appartient pas, non plus qu'à ses ancêtres!»

(1- Il s'agit de Tâ'if et de Médine.

فان كان هذا عنده لم يتعارف الا للانبيا، كما قال ، فما باله يسمى امير المؤمنين ، وذلك لا يعلم لمن كان بالاندلس ولا كان من تقدمه من آباءه يسون به ، ولا هو ، صدرا طويلا من ايامه . فما الذى اوجب ذلك له ؟ هل كان هو (ص 231) فيما تقدم له وآبائه من قبله على جهل نبي ذلك ، فاهتدى الى الصواب بعد ذلك ؟ فليشهد على نفسه وعليهم بذلك . وان كانوا على صواب ، فقد اتى الجاهل بخلافه اياهم ودعواه ، بما ليس له دونهم .

12- Arrêter l'effusion de sang entre musulmans

Nâsir déclare vouloir la paix pour épargner des vies musulmanes.

Murizz : Celui qui a envoyé émissaires et présents à l'Empereur byzantin pour solliciter son alliance contre nous et qui a participé à une expédition conjointe contre nos territoires, que n'a-t-il montré à ce moment sa sollicitude à l'égard des musulmans ?

En réalité, il ne s'inquiète aujourd'hui du sang musulman que parce que nous avons lancé nos armées contre lui; qu'il cesse donc cette hypocrisie!

13- La libre circulation vers les Lieux-Saints

Nâsir : vous entravez le transit des pèlerins andalous vers la Mecque.

Murizz : Mensonge et calomnie! C'est plutôt lui qui empêche ses sujets de quitter le territoire sous prétexte qu'ils pourraient nous livrer des renseignements sur lui et sur son pays.

Ils circulent librement à l'aller et au retour : du reste, comment songerions-nous à empêcher les musulmans de visiter la Maison de Dieu et le tombeau de notre aïeul Muḥammad?

14 - Fidélité de tous les Andalous au trône omeyyade

Nâsir : Tous les habitants de l'Espagne sont nos zéloteurs et nos fidèles, nos soutiens et nos auxiliaires.

Mu'izz : Si nous le prenons au mot, nous devrions mettre à mort tous les Andalous qui tombent entre nos mains, car nous serions obligés de les tenir pour nos ennemis.

Mais nous savons qu'il se leurre! Beaucoup de ses sujets le haïssent et trouvent que sa mort tarde à venir; et, s'ils le pouvaient, ils précipiteraient sa fin, car ils n'en peuvent plus de ses exactions et de ses méfaits; c'est pourquoi ils prient Dieu pour le succès de nos armes contre lui.

15 - Des captifs andalous vendus comme esclaves

Nâsir, se référant à son correspondant auprès de *Mu'izz*, accuse celui-ci d'avoir permis que des contingents berbères, capturés sur leurs bateaux lors d'une attaque omeyyade contre le littoral maghrébin, fussent vendus sur le marché des esclaves, nonobstant leur qualité de musulmans (1).

Mu'izz n'infirme pas le fait, mais se défend de l'avoir ordonné ni même permis; le sort qu'ils ont subi est un châlliment de Dieu; si ces Berbères étaient tombés entre ses mains, il les aurait, soit mis à mort, soit grâciés, selon le degré de leur culpabilité ou de leur innocence.

Dans ce même passage, Nâsir déclare que la flotte fatimide ne put mener à terme son incursion d'Almería, parce que, parallèlement, elle avait lancé, contre la Corse (2), une escadre qui n'obtint aucun succès et qui rebroussa chemin après avoir subi des pertes.

Mu'izz : «Voilà encore un exemple des contradictions que nous avons relevées dans sa lettre et une justification de notre conviction que, si nous la lui avions renvoyée, nous lui eussions répondu! «D'un côté, il nous fait grief d'avoir loué Dieu de la grâce qu'il nous fit de repousser et de châtier - sans que nous

1) Le texte de l'extrait résumé par Nu'mân est obscur, et nous en avons reconstitué le sens général d'après la réponse de *Mu'izz*. Reste à savoir pourquoi ces renforts omeyyades étaient composés de Berbères, et comment ils furent capturés et vendus, le texte mentionnant des écorceux et affirmant qu'ils furent troqués contre des chiens!

2) Gurlîqa, dit le texte. Notre collègue F. Dachraoui pense qu'il s'agit de la Galice.

eussions à intervenir - les envahisseurs qu'il avait, lui, lancés en renfort contre nous ; de l'autre, il se réconforte et se réjouit parce que les mécréants se seraient prémunis contre nous et auraient fait des prisonniers parmi les musulmans, toutes allégations qui le rangent parmi les imposteurs ! Bien au contraire, nous avons foulé leur sol, nous avons tué quelques-uns de leurs hommes, nous les avons chassés, et nos hommes sont repartis sains et saufs, par la grâce de Dieu !

«Chez lui, la satisfaction de voir les mécréants saufs et les musulmans accablés s'ajoute donc au mensonge : c'est là sa foi que Dieu a manifestée par sa bouche et traduite - avec les contradictions - dans sa lettre...»

وهذا ما ذكرناه من تناقض كتابه وأنه لو صرف إليه لكان جواباً له ، وهو هاهنا يبيكتنا بأن ذكرنا نعمة الله علينا في دفاعه عنا من أرسله مادة علينا وأنه أحل بهم النعمة والبؤس دوننا ، فهو هاهنا يعتد ويسر بأن المشركين حموا أنفسهم منا وأصابوا من المسلمين ، ما هو فيه مع الكاذبين . بل وطننا بلدهم وقتلنا منهم وأجليناهم وانصرف رجالنا سالمين بحمد الله رب العالمين . فجمع إلى الكذب المسرة بخلاص المشركين ونكبة المسلمين ، وهذا هو اعتقاده قد أبداه الله على لسانه وأظهر ترجمته مع التباير في كتابه .

16 - Le courroux divin châtera les Fatimides

Nâsir prétend que Dieu raccourcira le règne de Mu'izz et lui infligera sa vengeance.

Mu'izz : Voilà une preuve de son insanité ! Il tranche de ce que Dieu seul connaît ! Si nous nous laissons aller à de telles prédictions en ce qui le concerne, nous en trouverons la justification dans le Coran et dans les hadiths de notre aïeul, l'Envoyé de Dieu, qui se rapportent aux débauchés de son espèce ! (1).



1) Mu'izz cite à l'appel plusieurs versets.

L'écho de la querelle des deux dynasties se retrouve dans d'autres passages du livre qui reprennent quelques-uns des arguments développés par les Fatimides dans la controverse que nous venons d'étudier : mœurs dissolues de Nāšir et, par extension, de tous les Andalous ; leur mépris des prescriptions religieuses, origine douteuse du fondateur de la dynastie ; légitimité du «*ta'n*» (imprécations publiques).

La multiplicité de ces développements contre les maîtres de Cordoue, comparée aux quelques passages qui se rapportent à d'autres adversaires politiques, comme les Abbassides ou les Byzantins, ou même les dissidents de l'intérieur, montre à quel point Mu'izz était préoccupé par la puissance militaire de Nāšir et par ses desseins politiques en Afrique du Nord : les malédictions en public, l'ironie facile, la fausse indifférence qui caractérisent ses réponses aux points soulevés par Nāšir dans son «*message de paix*», ne parviennent pas à cacher son inquiétude quant à l'issue de l'affrontement qui allait se poursuivre, par Berbères interposés, jusqu'au départ définitif de la dynastie pour sa nouvelle capitale du Caire en 362/973.

L'un des passages du livre - hors controverse - est particulièrement significatif (XVII, f. 236) :

Mu'izz voit en rêve la fin prochaine de Nāšir

Mu'izz, avouant sans le vouloir les préoccupations que lui cause son adversaire omeyyade, demande à Dieu de lui montrer Nāšir «*dans sa position actuelle et dans les années à venir*». Puis il s'endort et il voit son ennemi en rêve : un Inconnu l'introduit auprès de lui, enchaîné et dans un piètre équipage :

Mu'izz : Qui est cet homme ?

L'Inconnu : C'est l'homme que tu as demandé à Dieu de te montrer.

Mu'izz : 'Abderrahmān l'Omeyyade ?

L'Inconnu : Oui.

Mu'izz : (désignant une sorte de calot) : Qu'a-t-il sur la tête ? Est-ce là son accoutrement ordinaire ?

L'inconnu : Ceci est l'accoutrement de ceux qui sont rongés par les passions... (il lève le voile de Nāṣir et montre ses chaînes); un homme pareil peut-il faire du bien ou du mal? Celui qui fait le bien et le mal, c'est Celui-là (il pointe le doigt vers le ciel). Ne l'expose pas à la populace, car il lui reste encore quelque temps à vivre (il réunit ses doigts et agite la main pour minimiser la durée)...

قلت : من هذا الرجل ؟

قال : الذي سألت الله أن يريك إياه .

قلت : عبد الرحمان الأموي ؟

قال : نعم ...

قلت : ما هذا الذي على رأسه ؟ أهذا زيه ؟

قال لي : هذا زى الشهوة ... أفيقدر مثل ذلك على ضر أو نفع ؟ القادر على الضر والنفع هذا - وأوماً بيده إلى السماء - ... لا تظهره عند العامة والفقهاء ، فقد بقى شيء من المدة - وجمع لي أصابعه وحرك يده يقلل ذلك - .

La haine de Mu'izz pour Nāṣir le porte à utiliser les arguments les plus injurieux: nous l'avons vu relever les habitudes homosexuelles de son rival; ce travers était déjà fustigé dans un passage précédant la controverse (chap. III f. 103 - 104) :

Turpitudes des despotes andalous

«Un membre de l'assistance lui [Mu'izz] parla des despotes omeyyades en Espagne : eux-mêmes et leurs sujets, dit-il, boivent du vin et l'achètent ouvertement dans le commerce; ils prennent du bon temps avec leurs mignons sans retenue et pratiquent l'adultère au su de tout le monde. La prison des femmes chez eux est le rendez-vous des fornicateurs : ils s'entendent avec le geôlier, pour choisir devant lui la détenue qui leur plaît...»

... فذكر له بعض من حضر المجلس أمر المتغلبين من بني أمية بالاندلس ، وأنهم (ص 103) وورعاً ياهم يشربون الخمر ويتاعونها في أسواقهم جهاراً .

ويتفكهون بالعلماء صراحاً ويزنون علانية ، وإن سجن النساء عندهم لياتي
إليه من يؤثر الزنا . فيدخل إلى السجن فيختار من النساء على عينه من أراد...

* * *

D'un autre côté, Mu'izz, sentant qu'il s'adressait à une assistance qui n'était pas entièrement chite - nombre de passages du livre montrent que des savants de la 'Āmma (= Sunna) participaient aux Majlīs - et, par-delà sa cour, à une population en majorité malékite, plus proche, sur le plan du dogme et du rituel, de ses adversaires, et donc plus encline à prendre fait et cause pour eux, dénie aux Omeyyades cette légitimité que leur reconnaissent les gens de l'Ifriqiya; il insiste donc sur leur impiété ancienne, qui habite leurs cœurs depuis la Jāhiliyya (chap. X f. 424-26) :

L'impiété des Omeyyades est ancienne

Au cours d'un Majlīs, un homme de l'entourage de Mu'izz parle d'Abderrahmān l'Omeyyade [Nāṣir] qui affiche ses vices et ses turpitudes et qui permet à ses sujets d'en faire autant. Un autre courtisan dénonce ces mœurs contraires aux prescriptions de la religion.

Mu'izz : «Son crime serait moins grave s'il avait la conviction que sa conduite est contraire aux édits de Dieu; mais il règle sa conduite sur celle de ses prédécesseurs [dans la voie] du mal, ceux-là qui gardaient un comportement hérité de la Jāhiliyya et demeuraient mécréants en leur for intérieur, ceux-là qui avaient refusé la foi apportée par Muḥammad.

«Par Dieu, s'ils avaient pu proclamer leur impiété par la bouche comme ils l'ont fait par leurs actes, ils l'auraient fait; mais ils se sont rendu compte que cela ne leur convenait pas et n'était pas possible; alors ils se sont exhibés dans l'inconduite où leurs basses passions les ont plongés...»

لو علم أن ذلك من المعاصي لكان أقل جرماً ، ولكنه بالسلف السوء ، ومن
سلفه على ما كانوا عليه من أمر الجاهلية واعتقاد الكفر ، ودفع ما جاء به
محمد (ص) . آفتدى .

والله لم امكنهم اظهار ذلك بالسنتهم كما اظهروه باعمالهم لفعلوهم . ولكن لم يروا ذلك ينسأغ لهم ولا يمكنهم فابدوا افعالهم القبيحة التي غلبتهم شهواتهم عليها ...

Puis Mu'izz rapporte un propos du Mahdi sur la jalousie des Omeyyades à l'égard des Hâšim et leur rage de voir l'honneur de la Révélation échoir à ce clan rival.

Il insinue même que leur ancêtre proche, Abderrahman le rescapé, ne serait pas omeyyade, peut-être même pas qurayšite : comment peut-il s'intituler calife ? Un bâtard, de père inconnu, peut-il être Emir des Croiyants ?

On peut aussi penser que Mu'izz répond ainsi aux divers bruits que les adversaires sunnites faisaient courir sur la paternité et la véritable origine du Mahdi; aux doutes sur la légitimité du fondateur de la dynastie, Mu'izz fait répondre par des doutes semblables sur Abderrahmân premier (chap. X f. 22) :

Abderrahmân I serait un bâtard

L'un des courtisans rapporte les propos que l'on colporte sur les Omeyyades : que leur ancêtre, le premier arrivé en Espagne, serait un fils naturel qui ne pouvait se réclamer d'aucun lignage.

Mu'izz : «De qui peuvent-ils se réclamer alors? Des chiens, des singes ou des porcs? Par Dieu, ils [ces animaux] sont plus nobles que des ancêtres dont ils se réclament... Laissez-les donc revendiquer la paternité qu'ils prétendent : cela seul suffit à leur honte et à leur opprobre!»

قال من ينتسبون اذن ؟ الى الكلاب أم الى الفردة أم الى الخنازير ؟ والله انهم خير ممن اتسبوا اليه ... فدعوهم وما ادعوه . فكفاهم عارا وخزيا بانسأبهم اليه .

Dénonçons ces usurpateurs à plus d'un titre : ils ont usurpé le pouvoir sur la Communauté, qui revenait de droit à Ali et à ses descendants; ils ont spolié ensuite leurs cousins de la branche sufyanide; ils se sont enfin prétendus quraychites et omeyyades; aussi est-il légitime de maudire ces spoliateurs qui ont été à l'origine du martyloge 'alide (chap. XIII f. 79) :

Les malédictions omeyyades contre les Fatimides

Mu'izz, parlant des Omeyyades qui ont institué les malédictions publiques contre les Fatimides, assure que ces «maudits, fils de maudits» ne font que continuer ce qu'avaient commencé leurs pères avec Ali, et leurs ancêtres avec Muḥammad, lorsqu'ils l'appelaient par l'antonyme Muḡhammam. Il justifie ensuite l'épithète de «La'in» [maudit ou banni] que les Fatimides accolent aux Omeyyades, par l'étymologie et l'histoire : le la'n veut dire : bannissement, et c'est du bannissement de leurs éponymes Ḥakam et son fils Marwān, ainsi que de leur ancêtre maternel Muḡthra b. 'Umayya, hors de Médine par le Prophète, qu'il s'agit :

«Ḥakam et Marwān demeurèrent en exil tant que Muḡhammad fut en vie, ainsi que durant la période des deux hommes qui s'établirent après lui [Abū Bakr et Omar] ; jusqu'à ce que Othman les fasse revenir [à Médine] ; et ce fut là l'un des plus grands griefs des musulmans contre Othman, par lesquels ils jugèrent licite de le tuer...»

... فلم يزل (الحكم) ومروان منفيين حياة رسول الله (ص) وحياة القائمين من بعده ، وكان ذلك من أعظم ما نقم الناس عليه ، وأستحلوا قتله من أجله ...

Cette pratique des imprécations prononcées lors du prêche du Vendredi devait provoquer beaucoup de remous dans la population des mosquées et des cités de l'Ifriqiyya; aussi Mu'izz la justifie-t-il par les textes sacrés, Coran et hadith (chap. IV f. 153-154).

Les malédictions fatimides contre les Omeyyades

Mu'izz : «L'émissaire des Omeyyades venu solliciter la paix nous rapporte, entre autres doléances de Abderrahmān le Maudit, qu'il aurait

«dit, parlant de nous : comment s'autorise-t-il à prononcer contre nous des malédictions, alors que nous sommes musulmans ? Si nos pères ont été maudits par l'Envoyé de Dieu comme il le prétend, quel est notre crime à nous ? et qu'est-ce qui le porte à nous maudire ?

«Avez-vous entendu quelqu'un de plus ignare que ce damné comme s'il n'avait pas entendu la parole de Dieu (qu'il soit glorifié !) : Que la malédiction de Dieu tombe sur les Injustes ! (sourate XI, 8); or, il est, lui, l'un d'eux; comme s'il n'avait pas entendu cette autre : Celui d'entre vous qui les [= les Injustes] suivra sera considéré comme l'un des leurs (V, 51). Or, il [Nâsir] revendique - il ne s'en défend pas - ses deux ancêtres, maudits et bannis par l'Envoyé de Dieu; et n'a-t-il pas entendu le verset sur l'«arbre maudit» (XVII, 60) et l'exégèse des docteurs de son bord dont il accepte les opinions, selon laquelle cet arbre désignait le clan des Omeyyades; or, un arbre ne peut être appelé «arbre» qu'avec ses branches et ses rameaux; le tronc isolé ne peut être dit «arbre».

ذكر لي هذا الرسول القادم من بني أمية يسأل السلم في بعض ما ذكر عن عبد الرحمان اللعين أنه قال يميننا : كيف جاز له أن يلعننا ، ونحن مسلمون ؟ فان كان أبائنا قد لعنهم رسول الله (ص) كما قال ، فما ذنبنا نحن ؟ وما الذي أوجب لعننا ؟

أفسمعت أجهل من هذا الشقي ؟ كأنه لم يسمع قول الله (عج) : « الا لعنة الله على الظالمين » (هود ، 18) ، وهو أحدهم ؟ وقوله : « ومن يتولهم منكم فإنه منهم » (المائدة ، 51) . وهو يتولى - لا يدفع ذلك - جديه طريدي رسول الله (ص) ولعينييه ؟ وقول الله (عج) : « والشجرة الملعونة في القرآن » (الاسراء ، 60) . وقول أمته في الدين الذين يروى عنهم ويأخذ بقولهم : ان الشجرة الملعونة ههنا هي بنو أمية ، والشجرة لا يقع عليها اسم شجرة الى مع أغصانها وفروعها ، ولا يسمى الاصل وحده . شجرة .

* * *

De cette longue controverse et de ces six autres passages, nous pouvons tirer quelques conclusions :

-La vieille inimitié des deux clans, Hâšim et 'Abd Šams, exacerbée par la lutte pour le pouvoir, sous-tend les rapports entre les deux dynasties rivales, bien plus que les problèmes de doctrine.

-L'argumentation de Mu'izz quant à la légitimité fatimide semble souvent facile; mais elle n'en est pas moins le reflet exact de la doctrine chiite et particulièrement ismaélienne, que la direction de la communauté musulmane revient aux fils de Fatima par droit d'héritage.

-Le rapport des forces n'est pas nécessairement à l'avantage de Mu'izz : on sent, en dépit des restrictions et des réticences de Nu'mân, que les Omeyyades sont des rivaux redoutables, aussi bien par leur puissance navale que par les séditions qu'ils fomentent en terre fatimide.

-L'argumentation de Nâšir paraît plus solide que celle de son adversaire, sur le plan économique notamment, où il raisonne en «modernes» lorsqu'il met en relief la richesse de son pays en industries et en ressources naturelles; les réponses de Mu'izz relèvent d'une vue «militaire» des choses. La vision de l'Andalou, qui n'hésite pas à s'allier à son ennemi en religion, relève de la raison d'État; celle de Mu'izz relève de la rigueur doctrinale d'un chef de secte.

-La partialité totale de Nu'mân, historiographe et mémorialiste officiel de son maître : il esquisse à peine les arguments de Nâšir, et développe longuement ceux de Mu'izz. La relation des faits nous paraît souvent défectueuse, partielle ou embarrassée, du fait des coupures ou des «arrangements» qu'il pratique dans les propos de l'un et de l'autre.

-L'imprécision de Nu'mân, qui ne fait pas œuvre d'historien, mais d'apologiste : il ne cite pas de noms — le chassé-croisé des messages est un véritable rébus — ni de dates, ni de lieux, à part Almería, Mahdia, la Calabre, et, si notre localisation est exacte, la Corse.